

Précarité : familles vulnérables sur le plan financier

par René Morissette

Le présent article est une adaptation de « Précarité financière des familles », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 3, n° 7, juillet 2002.

Le présent article examine à quel point les familles canadiennes sont financièrement vulnérables face aux situations difficiles comme la perte soudaine d'un revenu ou les factures imprévues. Les familles à faible revenu ou à faible richesse financière disposent de moins de ressources et sont plus exposées que d'autres à des chocs tels que le licenciement, les dépenses imprévues, les problèmes de santé ou l'éclatement de la famille. Le présent article traite d'abord des familles sans richesse financière, puis tient compte des familles les plus vulnérables de toutes : les familles à faible revenu sans aucune richesse financière ou avec une richesse financière modeste. Il est ainsi plus facile de reconnaître les familles susceptibles d'éprouver des difficultés financières à court terme, dans le cas où une situation difficile surviendrait.

Quelles sont les familles sans aucune richesse financière?

La richesse financière correspond à la réserve d'actif dont une famille pourrait disposer assez rapidement pour financer la consommation — sans vendre sa résidence ou le contenu de celle-ci, ou son entreprise — si elle se trouvait soudain aux prises avec une diminution importante du revenu familial ou de grosses dépenses imprévues. Entre 1984 et 1999, le pourcentage de personnes appartenant à des familles sans richesse financière s'est accrue, passant de 17 % à 19 %. Cette petite augmentation reflète toutefois des augmentations considérables pour certains types de familles. En 1999, les familles dont le soutien économique principal était âgé de 25 à 54 ans mais où personne ne recevait un revenu avaient plus tendance à être des familles sans richesse financière (44 %), suivies de près par les familles monoparentales où le parent était une

femme (43 %) et par les très jeunes familles (40 %).

D'autres personnes risquaient aussi fortement d'appartenir à une famille sans richesse financière — entre un quart et un tiers des membres des familles en 1999 — à savoir les membres des familles dont le soutien économique principal était âgé de 25 à 34 ans et ne possédait aucun grade universitaire, ceux dont le soutien économique principal était limité par rapport au travail, les personnes vivant seules de moins de 65 ans, les couples avec enfants dont le soutien économique principal était âgé de 25 à 34 ans et les familles immigrantes qui vivaient au Canada depuis moins de 10 ans.

Par contraste, les membres faisant partie des familles de personnes âgées dont le soutien économique principal avait 65 ans et plus étaient ceux qui avaient le moins tendance à appartenir à une famille sans richesse financière. Ceci n'est pas surprenant,

Les données utilisées dans la rédaction du présent article proviennent de l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1984 et de l'Enquête sur la sécurité financière de 1999. Dans les deux enquêtes, l'échantillon représente toutes les familles et tous les particuliers des 10 provinces, à l'exception des personnes suivantes : les membres des ménages vivant dans des réserves indiennes; les membres à temps plein des Forces armées; ainsi que les pensionnaires d'établissements. Des données ont été recueillies auprès de l'ensemble des membres d'une famille de 15 ans et plus. L'ensemble des familles correspond à des familles économiques (composées de deux personnes et plus vivant dans le même logement et liées entre elles par le sang, le mariage, une union de fait ou l'adoption) et à des personnes vivant seules. Afin de pouvoir comparer le concept de richesse entre les deux enquêtes, on a exclu les éléments qui suivent des données de 1999 parce qu'ils n'étaient pas compris dans l'enquête de 1984 : le contenu de la résidence, les objets de valeur et de

collection, ainsi que les rentes et fonds enregistrés de revenu de retraite. Pour en savoir davantage sur les concepts et les définitions, se reporter aux annexes A et B de la publication intitulée *L'avoir et les dettes des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière* (produit n° 13-595 au catalogue de Statistique Canada).

Avoirs : comprennent les dépôts auprès d'établissements financiers, les actions, les obligations, les fonds mutuels, les REER, la résidence principale, les autres biens immobiliers, les véhicules et les capitaux propres dans l'entreprise, c.-à-d. le montant qui resterait après la vente de l'entreprise et le paiement des dettes existantes.

Richesse financière : correspond à la réserve d'actif dont une famille pourrait disposer assez rapidement pour financer la consommation — sans vendre sa résidence ou le contenu de celle-ci, ou son entreprise — devant une diminution considérable du revenu familial ou face à des dépenses imprévues.

car les familles plus âgées, comparativement aux familles plus jeunes, ont eu plus de temps et de possibilités pour accumuler de l'épargne et de l'actif.

Familles à faible revenu sans aucune richesse financière

Les familles à faible revenu sans aucune richesse financière sont plus vulnérables que d'autres familles sur le plan financier face aux situations difficiles; non seulement vivent-elles dans la gêne, mais elles n'ont aucun avoir financier dans lequel puiser. Bien que ces familles n'aient représenté qu'une faible proportion de la population canadienne en 1984 et en 1999, soit 5 %, d'importants changements sont survenus pendant cette période. À titre d'exemple, la proportion de personnes âgées vivant seules, dont

le revenu était faible et qui n'avaient aucune richesse financière, a chuté de 8 % à 3 %, principalement en raison de la baisse de la fréquence des unités à faible revenu dans ce groupe¹. Par contraste, la proportion des membres de très jeunes familles à faible revenu et sans richesse financière s'est élevée de 10 % à 16 %, et de 22 % à 27 % pour les familles monoparentales où le parent était une femme.

De tous les membres des familles sans richesse financière, en 1984 comme en 1999, près de 30 % de ces membres appartenaient à des familles dont le revenu net d'impôt se situait sous les seuils de faible revenu de Statistique Canada. En 1999, les chances de vivre dans des familles à faible revenu sans richesse financière étaient plus grandes chez les membres

des familles monoparentales où le parent était une femme, chez les très jeunes familles, chez les familles de nouveaux immigrants et chez les personnes non âgées vivant seules. Les chances d'avoir un faible revenu étaient peu élevées chez les couples autres que ceux constitués de personnes âgées, qu'ils aient des enfants ou non.

Tandis que les très jeunes familles sont relativement vulnérables, il est

1. Cette chute reflète probablement les modifications apportées aux prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et des suppléments de revenu provinciaux réalisées pendant cette période et qui ont entraîné une réduction considérable du taux de faibles revenus parmi les personnes âgées.

| | Pourcentage de personnes dans des familles sans richesse financière | | Pourcentage de personnes dans des familles sans richesse financière et à faible revenu | |
|---|---|-----------|--|----------|
| | 1984 | 1999 | 1984 | 1999 |
| Ensemble des familles¹ | 17 | 19 | 5 | 5 |
| Type de famille | | | | |
| Personnes vivant seules – âgées | 11 | 9 | 8 | 3 |
| Personnes vivant seules – non âgées | 28 | 30 | 15 | 17 |
| Couples | | | | |
| sans enfants | 14 | 14 | 2 | 2 |
| avec enfants de moins de 18 ans | 18 | 19 | 4 | 4 |
| avec enfants de 18 ans et plus | 9 | 17 | 1 | 1 |
| Couples âgés sans enfants | 3 | 4 | 1 | 0 |
| Familles monoparentales | 34 | 40 | 21 | 24 |
| Familles monoparentales où le parent est une femme | 35 | 43 | 22 | 27 |
| Autres types de familles | 17 | 18 | 6 | 4 |
| Caractéristiques du soutien économique principal | | | | |
| Groupe d'âge | | | | |
| 24 ans et moins, tous les types de familles | 27 | 43 | 13 | 23 |
| 24 ans et moins, familles de deux et plus | 24 | 40 | 10 | 16 |
| 25 à 34 ans | 24 | 30 | 6 | 9 |
| 35 à 44 ans | 18 | 19 | 4 | 5 |
| 45 à 54 ans | 12 | 16 | 3 | 3 |
| 55 à 64 ans | 11 | 10 | 3 | 3 |
| 65 ans et plus | 8 | 7 | 4 | 1 |
| Niveau de scolarité | | | | |
| Non-diplômé universitaire | 18 | 21 | 5 | 6 |
| Diplômé universitaire | 13 | 13 | 3 | 3 |
| Niveau d'instruction par groupe d'âge | | | | |
| 25 à 34 ans | | | | |
| Non-diplômé universitaire | 25 | 33 | 7 | 11 |
| Diplômé universitaire | 18 | 23 | 5 | 5 |
| 35 à 54 ans | | | | |
| Non-diplômé universitaire | 17 | 20 | 4 | 4 |
| Diplômé universitaire | 11 | 11 | 1 | 2 |
| Statut d'immigrant | | | | |
| Né au Canada | 18 | 20 | 5 | 5 |
| Immigrant résidant au Canada | 14 | 18 | 4 | 6 |
| moins de 10 ans | 15 | 26 | 7 | 13 |
| 10 ans et plus | 14 | 14 | 3 | 4 |
| Couples avec enfants de moins de 18 ans | | | | |
| 25 à 34 ans | 24 | 28 | 5 | 6 |
| 35 à 44 ans | 17 | 16 | 3 | 3 |
| 45 à 54 ans | 12 | 13 | 3 | 2 |
| Âgé de 25 à 54 ans ayant une incapacité de travailler à long terme | | | | |
| Oui | ... | 31 | ... | 13 |
| Non | ... | 20 | ... | 4 |

... Non applicable.

1. L'ensemble des familles correspond à des familles économiques (composées de deux personnes et plus vivant dans le même logement et liées entre elles par le sang, le mariage, une union de fait ou l'adoption) et à des personnes vivant seules.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les avoirs et les dettes, 1984 et Enquête sur la sécurité financière, 1999.

| | Pourcentage des membres de familles à faible revenu sans richesse financière | |
|---|---|-----------|
| | 1984 | 1999 |
| Ensemble des familles¹ | 29 | 28 |
| Type de famille | | |
| Personnes vivant seules – âgées | 76 | 39 |
| Personnes vivant seules – non âgées | 53 | 56 |
| Couples | | |
| sans enfants | 13 | 13 |
| avec enfants de moins de 18 ans | 21 | 19 |
| Familles monoparentales | 60 | 60 |
| Familles monoparentales où le parent est une femme | 62 | 63 |
| Caractéristiques du soutien économique principal | | |
| Groupe d'âge | | |
| 24 ans et moins, tous les types de familles | 50 | 53 |
| 24 ans et moins, familles de deux et plus | 42 | 39 |
| 25 à 34 ans | 26 | 31 |
| 35 à 44 ans | 21 | 26 |
| 45 à 54 ans | 26 | 16 |
| 55 à 64 ans | 30 | 31 |
| 65 ans et plus | 50 | 19 |
| Niveau de scolarité | | |
| Non-diplômé universitaire | 30 | 29 |
| Diplômé universitaire | 20 | 23 |
| Niveau d'instruction par groupe d'âge | | |
| 25 à 34 ans | | |
| Non-diplômé universitaire | 26 | 33 |
| Diplômé universitaire | 26 | 22 |
| 35 à 54 ans | | |
| Non-diplômé universitaire | 24 | 22 |
| Diplômé universitaire | 12 | 22 |
| Statut d'immigrant | | |
| Né au Canada | 29 | 26 |
| Immigrant résidant au Canada | 30 | 35 |
| moins de 10 ans | 48 | 49 |
| 10 ans et plus | 25 | 26 |

1. L'ensemble des familles correspond à des familles économiques (composées de deux personnes et plus vivant dans le même logement et liées entre elles par le sang, le mariage, une union de fait ou l'adoption) et à des personnes vivant seules.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les avoirs et les dettes, 1984 et Enquête sur la sécurité financière, 1999.

probable que leur revenu augmentera à mesure qu'elles prendront de l'expérience sur le marché du travail, ce qui signifie que nombre d'entre elles ne vivront dans la gêne que pendant une période relativement courte. Cela peut toutefois ne pas être le cas pour les familles monoparentales où le parent est une femme. Des projets de recherche précédents ont montré que les familles monoparentales étaient de loin les plus susceptibles d'avoir un revenu continuellement faible². Cette situation limite sérieusement leur capacité à épargner et à accroître leur richesse financière. L'absence d'une deuxième personne gagnant un revenu pose un grave problème pour ces familles dans lesquelles le parent, le plus souvent une femme, peut être contraint de choisir un emploi ayant un horaire écourté ou situé près des écoles. Ces constatations réunies donnent à penser que l'extrême vulnérabilité financière de nombreuses familles monoparentales peut être plus qu'une situation temporaire.

Familles à faible revenu avec richesse financière modeste

Alors que 5 % des Canadiens vivaient dans des familles à faible revenu sans richesse financière en 1999, un autre 5 % appartenaient à des familles à faible revenu avec une richesse financière modeste. « Modeste » signifie que ces familles seraient demeurées dans une situation à faible revenu même si elles avaient liquidé tous leurs avoirs financiers pour essayer d'améliorer leur revenu net d'impôt. Selon ce point de référence (faible revenu et aucune richesse financière ou richesse financière modeste), le

2. R. Morissette et X. Zhang, « À faible revenu pendant plusieurs années », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001 au catalogue de Statistique Canada, vol. 13, n° 2, été 2001, p. 25 à 36.

Certaines familles n'ont aucune richesse financière, mais elles gagnent un revenu important et ne sont donc pas vulnérables sur le plan financier. À titre d'exemple, de nombreuses jeunes familles avec enfants n'ont peut-être pas eu beaucoup de temps pour accumuler des économies depuis que le soutien économique principal est entré à plein temps sur le marché du travail. C'était particulièrement vrai à la fin des années 1990, parce qu'à cette époque, les jeunes restaient plus longtemps à l'école que ceux du milieu des années 1980 avant d'occuper leur premier emploi à plein temps. En outre, certaines familles qui ont gagné un revenu considérable peuvent avoir décidé de faire de grosses dépenses de consommation et, en conséquence, peuvent

avoir choisi d'accumuler peu, sinon pas, d'avoirs financiers pendant une période importante. D'autres familles ont peut-être dû vendre tous leurs avoirs financiers dans le passé pour pouvoir surmonter des interruptions de revenu causées par un licenciement ou des dépenses imprévues telles que des réparations importantes à la maison. D'autres familles peuvent aussi avoir décidé d'utiliser leurs économies pour leur résidence¹.

1. En 1984, parmi toutes les personnes vivant dans des familles sans richesse financière, 51 % appartenaient à des familles propriétaires d'une résidence principale. Les pourcentages correspondants de personnes vivant dans des familles avec une richesse financière positive étaient 72 %. En 1999, ces pourcentages étaient de 44 % et 75 % respectivement.

pourcentage de personnes appartenant à des familles vulnérables sur le plan financier est resté pratiquement inchangé; il était de 10 % en 1984 et en 1999.

Une fois de plus, les personnes âgées vivant seules ont été moins exposées financièrement à des situations difficiles pendant cette période; c'était l'inverse pour les familles de nouveaux immigrants. En 1999, les chances d'appartenir à une famille à faible revenu et à richesse financière modeste étaient quatre fois plus grandes que la moyenne nationale pour les membres de familles monoparentales où le parent était une femme, et sept fois plus grandes pour les familles d'âge intermédiaire³ sans soutien économique. Par contraste, ces chances étaient de 4 % seulement pour les membres des familles comportant un soutien économique principal âgé, et de 5 % seulement pour les familles dont la principale personne recevant un revenu était un diplômé universitaire dont l'âge variait de 35 à 54 ans.

Répartition des richesses chez les familles à faible revenu

Quoique beaucoup s'entendent pour dire que la richesse financière est un bon indicateur de la vulnérabilité financière, la plupart des études précédentes effectuées auprès des familles canadiennes dont la situation financière était précaire ou qui étaient dans la gêne utilisaient des données sur le faible revenu. Dans quelle mesure les familles à faible revenu ont-elles également une faible richesse financière? En 1999, la famille à faible revenu « typique » disposait d'un « coussin de sécurité » de 300 \$ pour remédier aux interruptions de revenu ou aux dépenses imprévues. Cette somme est négligeable par rapport à la médiane de 21 500 \$ dont jouissaient les familles autres que celles à faible revenu. En 1984 comme en 1999, 75 % des familles à faible revenu disposaient de moins de 5 900 \$ en avoirs liquides pour pouvoir faire face aux situations difficiles. D'autres avaient plus de chance — 10 % des

familles à faible revenu avaient 32 000 \$ et plus⁴.

Comment la vulnérabilité financière des familles à faible revenu a-t-elle évolué pendant cette période? Entre 1984 et 1999, le pourcentage de familles à faible revenu sans richesse financière a augmenté, passant de 35 % à 40 %. À la même époque, la richesse moyenne financière des familles à faible revenu situées dans les trois quartiles inférieurs de la répartition de la richesse financière a chuté d'environ 800 \$ (en dollars constants de 1999). Bien des familles à faible revenu à la fin des années 1990 n'étaient pas plus riches que celles du milieu des années 1980; ni les unes ni les autres ne se rapprochaient du seuil

3. Les familles d'âge intermédiaire sont celles dont le soutien économique principal est âgé de 24 à 54 ans.

4. Pour les familles à faible revenu sans entreprise, le montant correspondant était 19 600 \$.

de faible revenu ou n'avaient de plus grands avoirs financiers⁵.

Vulnérabilité financière des chômeurs

On peut s'attendre à ce que les familles qui ont fait l'expérience du chômage dans un passé récent soient financièrement plus vulnérables que celles dont le soutien économique principal a travaillé de façon régulière. Premièrement, les travailleurs qui ont été en chômage sont en général moins instruits et ont un potentiel de revenu moins élevé; ils ne peuvent donc accumuler beaucoup d'argent. Deuxièmement, le chômage peut forcer une famille à liquider certains de ses avoirs financiers et réduire ainsi sa richesse financière lors de périodes ultérieures.

Les données confirment cette opinion. En 1999, plus de 30 % de tous les membres de familles dont le soutien économique principal avait été au chômage un certain temps au cours de l'année précédente appartenaient à des familles sans richesse financière. Cette proportion est deux fois plus élevée que chez les personnes vivant dans des familles dont le soutien économique principal avait travaillé à plein temps toute l'année.

En outre, les taux de faibles revenus étaient environ 10 fois plus élevés chez les familles qui vivaient essentiellement du chômage pendant 6 à 12 mois que chez celles sans chômage. Il va de soi que, de toutes les personnes qui vivaient dans des familles où le soutien économique principal avait travaillé à plein temps

toute l'année, presque aucune n'était vulnérable sur le plan financier. Par contraste, de toutes les personnes qui vivaient dans des familles dont le soutien économique principal avait été chômeur pendant au moins 6 mois en 1998, un cinquième de ces personnes appartenaient à des familles à faible revenu sans richesse financière et un tiers appartenaient à des familles à faible revenu avec une richesse financière modeste.

Résumé

Le pourcentage de personnes vivant dans des familles à faible revenu et à faible richesse financière est demeuré pratiquement constant entre 1984 et 1999. Néanmoins, certains groupes sont devenus plus vulnérables financièrement par rapport aux interruptions de revenu et aux dépenses imprévues, tandis que d'autres amélioraient leur situation économique. Bien que la richesse financière d'autres familles ait augmenté considérablement entre 1984 et 1999, la richesse financière médiane des familles à faible revenu n'a pas augmenté; l'écart entre la richesse des familles à faible revenu et celle des autres familles s'est donc creusé pendant cette période. Par comparaison aux familles à faible revenu du milieu des années 1980, la grande majorité de ces familles de la fin des années 1990 avaient encore moins d'épargne pour parer aux situations difficiles.

De toutes les familles, les familles monoparentales où le parent était une femme étaient de loin les plus susceptibles d'avoir un revenu continuellement faible. Les familles les plus vulnérables sur le plan financier étaient les familles d'âge intermédiaire sans soutien économique. Il est quelque peu surprenant de constater qu'il n'y a pas eu de diminution du pourcentage de personnes appartenant à des familles sans richesse financière, puisque la population canadienne était plus âgée à la fin des

années 1990 qu'elle ne l'était au milieu des années 1980 et avait donc eu plus de temps pour accumuler des économies. D'autres facteurs ayant peut-être joué un rôle compensateur dans ce phénomène comprennent, notamment, l'importance croissante des familles monoparentales et des personnes seules, l'augmentation du temps passé à l'école par les jeunes avant d'entrer sur le marché du travail, la diminution des gains réels des jeunes hommes et la facilité d'accès au crédit. Ces facteurs peuvent avoir contribué à réduire l'épargne de certaines familles ou à augmenter leurs dettes, ou les deux, et donc à réduire leur richesse financière également.



René Morissette est économiste principal à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.

5. L'inverse est toutefois vrai pour le 10 % des familles les plus à l'aise qui touchaient un faible revenu : la richesse financière s'est élevée au 90^e centile. En conséquence, la proportion de familles à faible revenu dont la richesse financière atteignait ou dépassait 50 000 \$ s'est accrue, passant de 4 % à 7 % entre 1984 et 1999.